

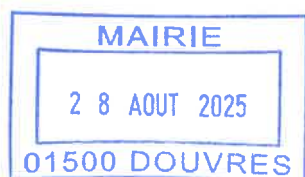
M et Mme BRIAN André

81 Chemin de Malacour
01500 Douvres

Douvres, le 25/8/2025

Monsieur le Maire
mairie

01500 Douvres



objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme – Recours administratif

Monsieur le Maire,

Le PADD a été présenté à la population le 10 avril 2025. A aucun moment au cours de cette réunion publique, il n'a été évoqué la suppression de zones UB figurant au PLU actuellement applicable et opposable.

Dans votre projet de PLU, nos parcelles cadastrées A n° 788-789-1206-1207 au lieudit Malacour ont été retirées de la zone UB et déclassées en zone agricole.

Nous nous étonnons qu'un tel déclassement ait été décidé par le conseil municipal et nous aimerions bien en connaître la raison.

Nos parcelles sont pourtant classées en zone UB depuis bon nombre d'années ; en outre, dans les actes notariés d'acquisition, elles ont été évaluées à un prix correspondant à celui d'une zone urbaine.

Vous comprendrez aisément que tout déclassement nous occasionnerait un sérieux préjudice.

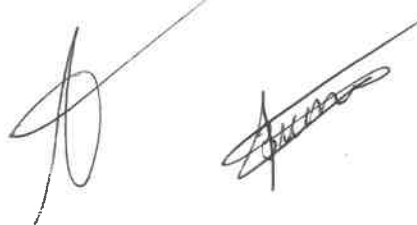
Aussi, nous vous demandons de bien vouloir laisser classé nos parcelles en zone UB.

En cas de refus, nous nous verrons alors obligés d'entreprendre **un recours contentieux** pour faire valoir que ce déclassement a été décidé de façon arbitraire et abusive.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous notifier par écrit le classement à venir de nos parcelles qui a été arrêté par le Conseil municipal le 10/7/2025, en précisant la raison d'un tel classement.

Comptant sur votre diligence et vous en remerciant par avance,
nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

André et Mireille BRIAN

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is a stylized 'A' with a long horizontal stroke extending to the right. The signature on the right is a cursive signature, likely 'Mireille', with a long horizontal stroke extending to the right.